

Vélib' vandalisés : pourquoi tant de haine ?

Créé : 23-04-2014 13:45

DECRYPTAGE - Les pneus de 367 Vélib' ont été crevés à Paris et à Montreuil (Seine-Saint-Denis) la semaine dernière. Une action revendiquée sur Internet par un mystérieux groupe qui entend protester contre les partenariats noués entre JCDecaux, le gérant du système de libre-service, et le ministère de la Justice. Explications.



Le Vélib', nouvelle cible politique ? Photo : AFP

La dégradation de Vélib' comme acte politique. C'est l'action de masse menée, de nuit, la semaine dernière, par un mystérieux groupe d'extrême-gauche qui a crevé les pneus de 367 vélos dans la capitale et en Seine-Saint-Denis. "Dix-sept stations ont été touchées dans les 10e, 11e et 12e arrondissement et à Montreuil", confirme JCDecaux, l'entreprise qui gère le système de libre-service depuis son lancement en 2007. RTL a révélé l'information jeudi dernier.

Les dégradations avaient été revendiquées le 15 avril sur le réseau alternatif Indymedia qui recense sur Internet des actions anti-capitalistes et anti-fascistes "directes" menées en France. Un groupe anonyme y comparait JCDecaux à des "esclavagistes" en raison des partenariats que la société a noués avec le ministère de la Justice.

9 000 Vélib' dégradés ou volés en 2013

Selon une convention signée en 2012, les mineurs responsables d'actes de vandalisme sur les Vélib' peuvent se voir proposer par le procureur de la République de "réparer les conséquences de leurs actes" pour éviter de passer devant le juge pour enfants. Les ateliers de la filiale de JCDecaux ont ainsi accueilli l'année dernière pendant les vacances scolaires 38 mineurs. Ce mystérieux groupe fait aussi référence dans son communiqué posté sur Internet à l'atelier de réinsertion installé à la maison d'arrêt de Villepinte où les détenus ont l'occasion de fabriquer des pièces détachées pour Vélib'. JCDecaux a annoncé son intention de porter plainte contre X. Le montant des dégâts n'a pas encore été évalué.

Après une décade en 2010 et 2011, les actes de vandalisme sont repartis à la hausse l'an dernier avec près de 9 000 Vélib' endommagés ou disparus. Et c'est la collectivité qui paye. Pour chacun vélo dégradé ou volé, la Ville de Paris doit verser à JCDecaux une indemnisation de 450 euros.

Julien Marival